



Note explicative du Budget annexe Alpages 2024

Introduction

La commune est propriétaire de sept alpages (terrains bâtis)

Les opérations relatives à la gestion de ce patrimoine sont retracées dans un budget annexe Alpages assujettis à la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Il n'y a plus d'emprunt en cours sur ce budget.

Les recettes générées par les locations d'alpages permettent d'effectuer certains travaux de maintenance (entretien) mais aussi quelques travaux d'investissement.

Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	- 59 929.11 €		6 831.90 €	- 53 097.21 €
Fonctionnement	26 666.05 €	26 666.05 €	45 070.32	45 070.32 €
Total	33 263.06 €	26 666.05 €	51 902.22 €	- 8 026.89 €

Les crédits prévisionnels pour 2024 sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Total : 38 695 €)

011 charges à caractère général : 22 515 €

A noter notamment sur ce chapitre :

Au compte 615221 entretien de bâtiments : 6 640 € pour diverses interventions

Bois noir gouttière et volet	1 500,00 €
Merdassier volet écurie et porte double	750,00 €
Merdassier pose compteur exploitation	750,00 €
Merdassier porte alu	360,00 €
Blonnière porte cave, extincteur, tôle	600,00 €
Tardevant porte entrée	800,00 €
Aulp d'en haut. Volet, fenêtre	500,00 €
Kit solaire Blonnière	1 380,00 €

	6 640,00 €
--	-------------------

Au compte 615231 Entretien réparation voirie : 12 800 € notamment pour de la remise en état d'accès aux alpages (ouverture de route, renvois d'eau...) se décomposant comme suit :

Aulp de fier	5 000,00 €
Pont des Pétières	1 000,00 €
Gutary	2 500,00 €
Vernay Sud	1 000,00 €
Nant Burgeat	2 000,00 €
Nant des Colombettes	300,00 €
Les recourbes	1 000,00 €
	12 800,00 €

012 Charges de personnel : 3 210 €

6215 personnel affecté : 3 210 €

Il s'agit de la participation de la commune aux frais de personnel des AFP

023 Virement à la section investissement : 5 551.58 €

Il s'agit d'un autofinancement dégagé sur l'exercice N et qui permet de financer des investissements.

65 Autres charges de gestion courante : 5 340 €

Compte 65888 Autres charges de gestion courante : 5 340 €. Il s'agit des frais de participations AFP pour des travaux (4%) se décomposant comme suit :

Sulens Assainissement	2 400,00 €
Bois Noir Renforcement en eau	1 017,26 €
Blonnière Renforcement en haut	374,67 €
Tardevant Panneau solaire	250,35 €
Aulph d'en haut Tank	400,00 €
Aulph d'en bas Tank	120,00 €
Reconquête pâturage	400,00 €
	4 962,29 €
arrondi	5 000,00 €
Solaire Tardevant	340,00 €
Total Général	5 340,00 €

Recettes de fonctionnement (Total : 38 695 €)

75 Autres produits de gestion courante : 38 695€

Compte 752 : 38 345 €

Compte 7588 : 350 € = remboursement par les alpagistes de certaines charges notamment concernant le téléphone ...

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 139 956.06 €)

001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 53 097.21 €

Il s'agit du report de déficit d'investissement N-1.

16878 Autres dettes : 0 €

20 immobilisations incorporelles : 1 200 €

Compte 2031 : 1 200 € Etude Nicot pour l'assainissement

21 immobilisations corporelles : 39 758.10 €

Compte 2138 : Autres constructions : 39 758.10 €. Il s'agit de l'intégration des travaux d'assainissement de Merdassier réalisés via l'AFP.

23 Immobilisations en cours : 45 900.75

Autofinancement prévisionnel pour des travaux à venir au sein des AFP : 45 900.75 €

Libellé travaux	compte 238 autofinancement 30%
Sulens Assainissement	18 000,00 €
Bois Noir Renforcement en eau	7 629,48 €
Blonnière Renforcement en haut	2 810,03 €
Tardevant Panneau solaire	1 877,64 €
Aulph d'en haut Tank	900,00 €
Aulph d'en bas Tank	3 000,00 €
Reconquête pâturage	3 000,00 €
Sous/Total	37 217,15 €
arrondir à	40 000,00 €
Solaire Tardevant	3 395,00 €
Travaux divers et imprévus	2 505,75 €
Total	45 900.75 €

Recettes d'investissement (Total 139 956.06 €)

001 report de l'excédent d'investissement : 0 €

Pas d'excédent à reporter

021 Virement de la section de fonctionnement : 5 551.58 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

10 Dotations fonds divers et réserves : 45 070.32 €

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2023 est affecté en totalité au compte 1068 en investissement soit la somme de 45 070.32 €

13 Subventions d'investissement : 28 367.16 €

Compte 1323 : subvention départementale : 28 367.16 €. Cette somme correspond à l'Intégration de la subvention départementale pour les travaux d'assainissement à Merdassier.

23 Immobilisations en cours : 19 106.56 €

Compte 238 : 19 106.56 €. Cette somme correspond à l'intégration de la part autofinancement des travaux d'assainissement de Merdassier.

27 Autres immobilisations financières : 41 860.44 €

Compte 27638 : 41 860.44 €. Cette somme correspond au remboursement de l'avance sur subvention consentie à l'AFP pour des travaux (Assainissement Merdassier+ aep Merdassier).

Conclusion

Le budget prévisionnel 2024 permet de financer :

- des travaux d'entretien des bâtiments et des pistes pour 19 440 €
- des travaux d'investissement sur les bâtiments y compris les réseaux pour 45 900.75 €

Les recettes prévisionnelles des locations sont estimées à 38 695 €.

La section d'investissement bénéficie d'une affectation du résultat de la section de fonctionnement de 45 070.32 € et d'un autofinancement complémentaire de 5 551.58 € soit au total : 50 621.90 €.

Il n'est pas nécessaire de prévoir une subvention d'équilibre du BP pour financer les projets d'investissement.